


Bulletin municipal Beaufort sur Gervanne

Editorial

N° 6 – juillet 2021

hères beaufortoises, chers beaufortois,

L'assouplissement progressif des contraintes sanitaires libère nos vies et facilite nos projets. Malgré la pandémie, ceux de la municipalité ont avancé. Un verger est planté sur le terrain communal, le long de la route d'Escoulin qui sera balisée pour protéger l'accès des piétons. Le projet citoyen d'aménagement mobilier retenu créera, nous l'espérons, dans cet espace, un lieu familial et social de rencontre bénéfique pour l'entretien des plantations. Un projet de jardins potagers partagés y est également étudié.

Avec le déconfinement, la participation citoyenne va pouvoir se développer, pour gérer les autres plantations des terrasses et de l'école, trouver un équilibre entre végétalisation et entretien du village. Avec les pluies, la végétation a cru rapidement et les employés communaux s'occupent de chaque espace, l'un après l'autre.

La phase de diagnostic du bâtiment incendié se poursuit avec l'architecte maître d'œuvre. La difficulté est de concilier les besoins en surface pour chaque local, mairie, épicerie et logements et de prévoir les accès pour ces différents usages : accès du public, livraisons, accès aux logements. Cette réflexion sur les accès sera menée avec celle sur l'aménagement de la RD 70. Trois scénarios de réhabilitation du bâtiment incendié

ont été choisis en réunion de travail du conseil. Leur chiffrage a été présenté le 5 juillet par le maître d'œuvre au Comité de pilotage composé d'élus, de deux représentants de l'Épicerie et du service économie d'énergie de la CCVD. Un premier plan chiffré sera présenté fin juillet. Notre discussion avec l'assureur se poursuit, le montant de l'indemnité devrait être connue dans l'été. La connaissance des coûts est nécessaire pour avancer.

L'incident mécanique coûteux à la station d'épuration est une alerte sur son vieillissement. La provision des investissements futurs doit être planifiée. Elle aura une incidence sur le prix du mètre cube. Tous les coûts sont évalués et seront partagés en proportion des rejets avec la commune de Gigors.

Mais place à l'été et à ses manifestations culturelles. Profitons de ces moments pour nous retrouver et retrouver l'esprit de la fête !

Gérard Gagnier

Dans ce numéro :

Editorial	P1
L'eau potable, un bien commun à préserver	P2
Le compostage collectif s'organise	P2
Le plan estival de stationnement et de circulation	P3
Se restaurer à Beaufort	P3
L'inauguration du site de l'esplanade	P4
Mieux connaître la Maison de la Résistance	P4
La modernisation de l'éclairage public	P5
Le chantier jeunes 2021	P5
La fête du vélo passe à Beaufort	P6
Forum du covoiturage	P6
Comités consultatifs, appel à candidatures	P6
Horaires d'été des organismes publics	P6

Canicule et CCAS

L'été est là et le risque d'épisodes caniculaires n'est pas à écarter. Les membres du CCAS s'appuieront sur le registre déjà mis en place pour accompagner au mieux les personnes les plus fragiles. Il s'agit de prendre régulièrement de leurs nouvelles et si besoin d'apporter conseils et assistance. Les personnes souhaitant cet accompagnement peuvent se signaler à la mairie. Sans souhait de radiation stipulé par courrier, l'inscription est reconductible d'une année sur l'autre.

Contact mairie : 06 24 52 12 95

L'eau potable, un bien commun à préserver

La Commission Locale de l'eau est l'organe public chargé d'élaborer, de réviser et de suivre le schéma d'aménagement et de gestion des eaux pour le bassin versant de la Drôme. Le bilan de son plan de gestion (2013-2017) souligne le retard pris dans les objectifs de réduction de prélèvement des eaux, aussi bien pour l'eau potable (plus 36% l'été) que pour les usages agricoles. Avec la récurrence des années sèches et la tendance à la hausse des prélèvements tous usages confondus, l'équilibre quantitatif du bassin

versant n'est pas atteint. Les prospectives d'évolution de la ressource en eau prévoit la réduction par deux en 2050 du débit d'étiage de la rivière Drôme.

Un usage individuel et collectif raisonné de l'eau est donc d'actualité, notamment par des dispositifs pour la récupération des eaux de pluies, par l'entretien du réseau d'eau potable de Beaufort. Réservons l'eau potable aux besoins humains essentiels, santé et alimentation.

Comme l'été dernier, la commune fait appel au civisme de chacun pour actionner les bornes fontaines uniquement pour les besoins d'eau potable. Sans compter que ces débits du réseau entrent dans le calcul de la redevance payée par la commune à l'Agence de l'eau.

Gérard GAGNIER

Représentant du Parc Naturel Régional du Vercors à la Commission Locale de l'Eau

Le compostage collectif s'organise

La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets d'ici 2025 avec une valorisation locale par compostage. Des composteurs sont installés au village depuis 2019. Au fil des ans le nombre d'utilisateurs a augmenté plus vite que la diffusion des bonnes pratiques. Par exemple, récemment, un défaut d'apport de matière sèche mélangée à chaque dépose dans le bac de déchet alimentaire a été à l'origine d'odeurs temporaires désagréables. Or, bien géré, le compostage de proximité ne génère pas de nuisances. C'est donc la gestion collective qu'il faut consolider et sécuriser. Deux référentes, Anne Sappey et de Sandrine Pianu veilleront au bon usage et au bon déroulement du processus de compostage. Bien sûr il est nécessaire d'étoffer le collectif. Si le recyclage et les techniques de compostage vous intéressent, vous pouvez rentrer en contact avec les référentes :

- ⇒ annesappey@hotmail.fr
- ⇒ sandrine.pianu@gmail.fr

Par ailleurs, l'installation actuelle au champs de foire est sous-dimensionnée. Afin d'augmenter la

capacité de compostage et réduire le volume des apports au champ de foire, un autre lieu à proximité du village sera recherché pour installer une deuxième série de trois bacs.

François Goldin

Conseiller en charge du recyclage

3 règles simples pour fournir de bonnes conditions aux micro-organismes qui décomposent les déchets sans odeurs désagréables.

- *Équilibrer les apports azotés et humides avec les apports carbonés et secs.*
- *Veiller à apporter régulièrement de l'oxygène en aérant le compost.*
- *Maintenir l'humidité sans excès.*

Appliquer les bonnes pratiques pour alimenter le composteur

- *Verser et étaler les déchets dans le composteur*
- *Mélanger superficiellement à l'aide d'une griffe avec les apports précédents*
- *Recouvrir d'une fine couche de broyat de telle sorte que les nouveaux apports soient complètement recouverts*

Plan estival de stationnement et circulation

Deux constats : à Beaufort Il est difficile de se garer et les véhicules traversent le village à des vitesses excessives. Pour améliorer un peu cela, un premier plan estival va être réalisé.

Dans l'attente du projet d'aménagement de la RD 70 (route du Vercors), initié par l'équipe municipale précédente, pour cet été une dizaine de places vont être matérialisées sur la droite de celle-ci dans le sens Nord-Sud. Nous avons un projet plus ambitieux de création de 30 places réparties de chaque côté de cette route pour donner un effet chicane, mais cette proposition n'a pas été validée par les services du Département.

Les visiteurs vont être invités par un dispositif

de fléchage à aller se garer soit sur le champ de foire soit vers le parking du cimetière pour désengorger le centre.

La zone de limitation de vitesse à 30 km/h, déjà existante sur la route de Suze et le chemin du Colombier, va être étendue à tout le Centre Bourg (route du Vercors, route de Suze, route de l'Escoulin). Cette signalétique est subventionnée par le département au titre des amendes de police.

Enfin un chemin piétonnier va être tracé sur la route de l'Escoulin menant de l'esplanade au nouveau verger communal.

Dominique Laurent

Conseiller en charge des travaux communaux

Se restaurer à Beaufort

Les acteurs de la vie économique municipale participent à la qualité de vie, à l'attractivité et au rayonnement du village. Or, nous avons la chance de compter trois restaurants sur la commune. Nous avons rencontré Christine et Thomas de « Chez vous », Gusto de « La Fontaine Bœuf », ils nous livrent quelques réflexions sur leur activité, muries au fil des mois de crise sanitaire.

Beaucoup des circuits d'approvisionnement de la « Fontaine bœuf » en produits locaux et bio (la viande particulièrement) ne sont pas encore totalement rétablis. La carte estivale a donc été totalement repensée avec un large choix de salades et de pizzas. L'absence de La Fontaine bœuf sur les réseaux sociaux est réfléchie et permet à Gusto de se concentrer sur son métier de cuisinier. Dernière innovation pour satisfaire tous les clients : une pâte à pizza maison sans gluten. Trois salariées temporaires assurent le service que leur patron veut marqué par la gentillesse et la simplicité.

« Chez vous » a poursuivi son activité et sa communication tout au long de la crise sanitaire en développant les ventes « à emporter » et les livraisons de proximité. Cette présence continue prouve, s'il le fallait, l'ancrage local de ce res-

taurant. L'établissement de Christine et Thomas se prête particulièrement à une cuisine bistronomique, préparée par le Chef et collaborateur de longue date, Christophe Baurly. Cette cuisine est mise en valeur par la tenue rigoureuse du service, le confort de tables espacées et le caractère rural soigneusement préservé. Deux étés réussis seront nécessaires pour consolider le projet de Christine et Thomas.

Nous n'avons pas pu rencontrer Alice et Anaïs du « Domaine de la Belle verte » déjà totalement occupées par le pic d'activité. Nous vous renvoyons bien sûr à leur page Facebook pour mieux les connaître, mais ne résistons pas à souligner leur originalité. Le « Domaine de La Belle verte » se caractérise par la beauté du site, un engagement total dans l'économie agricole et agro-alimentaire locale, des plats régionaux parfaitement adaptés au cadre bucolique. Cette immersion dans la nature peut être prolongée par une partie de croquet ou autres jeux d'extérieur.

Nous leur souhaitons à tous une excellente saison estivale.

Guy Bajard

Conseiller en charge du commerce

Inauguration du site de l'esplanade

Certains d'entre vous ont sans doute connu cet espace aménagé en véritable petit jardin public, ornementé d'arbustes, et de parterres fleuris. Mais il fut un temps où dominait en ce lieu le donjon du village. Démantelé en 1581 lors des guerres de religions, il laissa sa place à une magnanerie au 19^e siècle. Celle-ci, comme toutes les habitations de l'Esplanade, ne résista pas aux bombardements de juin 1944. Après guerre, cet espace fut réaménagé en jardin à la française. Excentré et surtout discret d'accès, il fut un peu oublié. Néanmoins, très vite, son charme dû au magnifique rempart nord, fut propice aux spectacles. Profitant des travaux de sécurisation des remparts, la précédente municipalité a fait le choix d'ouvrir ce lieu avec l'installation de gradins, en souhaitant renforcer cette dimension culturelle.



Les travaux, fortement ralentis avec la covid, se sont achevés ce printemps. A présent, il est temps de profiter de ce lieu !

Le conseil municipal vous convie donc à un événement festif pour cette inauguration **le samedi 28 août à 18h**. Après un moment cérémonial, la commune offrira l'apéritif. Chacun pourra ensuite partager un repas tiré du sac. La soirée sera agrémentée de musique.

Ce moment sera aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants sur notre commune. Nous vous attendons nombreux

Un sondage vous sera également proposé afin de donner un nom à ce lieu actuellement désigné comme « le jardin suspendu », « le jardin public », « les gradins », etc.

Nous vous attendons nombreux.

Mieux connaître la « Maison de la résistance Mathias Mathieu »



Ce musée mémoriel et patrimonial que l'on doit à Mathias Mathieu retrace les événements qui se sont déroulés en Centre-Drôme lors de la seconde guerre mondiale, tout particulièrement dans notre vallée. Il évoque aussi le parcours d'une génération qui en est issue et qui a rejoint le Maquis pour rendre sa liberté à notre Pays.

La collection présentée sur deux niveaux (140 m²), dans les quatre salles que compte le musée, comprend 29 vitrines, 20 panneaux de présentation, 17 mannequins, nombre de documents iconographiques ou cartographiques et plusieurs centaines d'objets.

La muséographie qui a prévalu est le fruit d'une longue réflexion et d'un travail collectif réalisé avec des bénévoles. Ceux-ci ont œuvré pour donner, comme l'avait souhaité Mathias, un musée à notre village et rendre hommage aux hommes et femmes de la Résistance. Cette réalisation permet enfin de respecter sa volonté de ne pas voir cet épisode tragique sombrer dans l'oubli et que puisse naître chez chacun mais surtout les jeunes générations la réflexion qui mène à la condamnation de tous les extrémismes.

Joël Mathieu

Ouverture du Musée.

- Juin, Septembre : dimanches et lundis,
- Juillet, Août : du samedi au mercredi.

Renseignements et réservations :

- Téléphone : 07 84 60 97 80
- Mail : reservationsmaisonresistance@gmail.com

Modernisation de l'éclairage public

La commune, en partenariat avec le Service public Des Energies dans la Drôme (SDED), a lancé un projet de rénovation de l'éclairage public. En effet, une partie de l'éclairage de la commune est obsolète et énergivore. Ce projet est en adéquation avec la charte du Parc Naturel Régional du Vercors sur le respect de la biodiversité: éclairage, couleur chaude, pas de rayonnement bleu. Dans ce respect, deux intensités d'éclairage seront mises en place selon la localisation du luminaire: faible intensité dans les ruelles du bourg et intensité plus forte dans les rues plus grandes. La commune a également fait le choix de supprimer certains luminaires sans réduire l'éclairage, et d'en déplacer d'autres pour améliorer l'éclairage de certains lieux. Ces travaux concerneront : Grand rue, Route de Gigors, Route d'Egluy, Chemin des Auches, Route de Suze, ainsi que des ruelles du centre bourg. 31 nouveaux luminaires vont être posés et permettront ainsi de réaliser une économie de 73,7% par rapport aux luminaires actuels (4650 Watts déposés pour 1223 Watts installés). Ces travaux devraient être lancés vers la fin du second semestre 2021, ou au plus tard début du premier semestre 2022.

Bruno Lelièvre

Adjoint en charge de l'urbanisme

Chantier jeunes 2021



De gauche à droite : Lola, Malo, Célia, Noé, Charly, Esteban, Noa.

Le jardin communal est une petite parcelle au sud du vieux du village. Situé au milieu de jardins potagers, il permet un moment de détente accompagné d'une vue magnifique chère aux beaufortois, le tout abrité du vent. Déjà investi par un groupe de villageois qui avaient confectionné du mobilier de jardin, ce lieu a subi cette semaine un relooking en douceur ! Dans le cadre d'un chantier jeunes proposé par la commune en partenariat avec la CCVD, sept jeunes du village ont œuvré à ce coup de toilette : pergola, clôture, désherbage. Ils se sont même occupés des jardinières du village.



Lors de la remise de leur bourse de loisirs, ils ont exprimé le plaisir d'avoir fait des rencontres, de travailler en équipe, de mener à bien un projet utile à tous. N'hésitez plus, venez profiter du jardin du trou du Loup !

Ingrid Bonneton

Adjointe aux solidarités et à la vie locale

La fête du vélo passe à Beaufort

Mairie de Beaufort
Rue de la Mairie
Le trou du Loup

Téléphone : 04 75 76 44 41

Mail :
beaufort.gervanne@gmail.com

Retrouvez-nous sur le web :
www.gervanne-sye.com

Impression Mairie de Beaufort

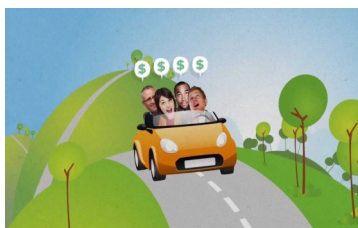
Le 3 juillet, la fête du vélo et de la cyclo-rando organisée par la Communauté de Communes du Val de Drôme traversait Beaufort. Le point de ravitaillement cycliste était animé par le Balafoni collectif. La commission Mobilités a profité de cette occasion pour venir à la rencontre des habitant.e.s et discuter de leur rapport aux transports. En effet, dans un milieu où l'alternative au « tout voiture » est réduite et même si des actions sont déjà initiées, il nous reste encore beaucoup à rêver et inventer. Merci à tous les bénévoles qui nous ont aidé à organiser ce moment de convivialité.



Camille Semelet

Conseillère en charge des questions de mobilités

Forum du covoiturage



Nous vous donnons rendez-vous le 18 septembre à la salle d'animation pour un premier forum du covoiturage sur le bassin de vie. Loisirs ou travail, venez proposer, chercher, organiser vos trajets.

Nous vous attendons nombreux !

Participation aux Comités Consultatifs, appel à candidatures

Un comité consultatif est une instance officielle de participation citoyenne à la vie municipale. Son encadrement réglementaire est formalisé dans un document adopté lors du conseil municipal du 13 juillet 2021. Ce document est disponible sur le site Gervanne-Sye, à la page Beaufort.

Deux comités sont en cours de constitution, dédiés respectivement aux questions de « Mobilités » et de « Biodiversité ».

Pour devenir membre d'un comité, prenez contact d'ici le 20 septembre :

⇒ Pour le Comité « Mobilités » : camillesemelet.mairiebeaufort@gmail.com

⇒ Pour le comité « Biodiversité » : francoisgoldin.mairiebeaufort@gmail.com

Horaires d'été

- ⇒ Le secrétariat de mairie sera **fermé** du 31 juillet au 21 août inclus.
- ⇒ La M.S.A.P sera **ouverte** en JUILLET les 20, 23, 24, 27, 28, 29, 30, 31. et en AOÛT les 3, 4, 5, 6, 7, 11, 12, 14, 17, 20.
- ⇒ L'agence postale sera **fermée** du 17 au 21 août inclus.